

testent rien tant que de voir leurs maris au cabaret et que généralement elles s'opposent à l'octroi des licences d'auberge.

Il n'en est pas de même partout, car un journal des Etats-Unis nous apprend qu'une requête, signée par toutes les femmes d'un village de la Pennsylvanie a été adressé au conseil municipal demandant qu'une licence d'auberge fut accordée, "afin, disent les bonnes ménagères, que nos maris ne soient plus obligés d'aller au village voisin pour y prendre un verre de whiskey."

A la bonne heure, voilà d'excellentes femmes qui ne pensent qu'à satisfaire les goûts de leurs conjoints.

Le cas est assez rare pour être cité, je crois.

Leon Ledem

PARLEMENT DE QUÉBEC

L'HON. H.-R.-A. TURCOTTE

HENRI-Rémi-Arthur Turcotte, fils de feu l'hon. J.-E. Turcotte, Orateur de l'Assemblée législative du Canada.

Né le 19 janvier 1845. Marié le 16 janvier 1873, avec Mlle Eléonore-Isabelle, fille unique de M. Angus Macdonald, de Bécancourt.

A fait ses études au collège des Jésuites, à Montréal, et au collège de Stonyhurst, Angleterre. Reçu avocat en 1867. Nommé Conseil de la Reine en 1879.

A été conseiller, échevin et maire de la cité des Trois-Rivières.

Orateur de l'Assemblée Législative du 4 mai 1878, jusqu'à la dissolution de la Chambre, en décembre 1881.

Elu député en 1876, réélu en 1881, 1884 et en 1886.

JOSÉPH MORIN

Joseph Morin, né à la Baie Saint-Paul, en janvier 1853.

A fait ses études à l'Académie locale. Marié en 1878, avec Mlle Georgiana Simard.

Secrétaire-trésorier de la municipalité et du Bureau des commissaires d'écoles.

Elu en 1886, par 485 voix de majorité, contre MM. Clément et Tremblay.

LOUIS SYLVESTRE

Louis Sylvestre, né à Berthier, a fait ses études au collège de l'Assomption.

Marié à l'âge de dix-huit ans, avec Mlle Desy, de l'Isle du Pads.

M. Sylvestre est pour ainsi dire le roi de l'île au Castor, où il possède une magnifique propriété, qu'il a toujours cultivé avec intelligence et qui lui a donné la fortune.

M. Sylvestre, qui est âgé d'environ cinquante-cinq ans, a occupé presque toutes les charges municipales et scolaires de sa paroisse. Il est père de douze enfants.

Elu en 1871, par près de 50 voix de majorité, après une lutte acharnée contre le Dr Moll.

Réélu en 1875, par 42 voix, contre M. Ls. Tranchemontagne.

En 1878, battu par M. Jos. Robillard par 161 voix, il conteste l'élection, la fait annuler et succombe encore en 1880 dans une nouvelle lutte.

En 1886 il prend une éclatante revanche sur M. Robillard et se fait élire par 221 voix.

M. Sylvestre est national en politique.

NOS GRAVURES

LES JOYAUX DE LA COURONNE DE FRANCE

Dans notre gravure (page 20) nous donnons la reproduction de quelques-uns des plus beaux bijoux qui ont été vendus dernièrement. Trois parures entre autres ont émerveillé les acheteurs : l'une en rubis, l'autre en saphir, la troisième en perles.

Chacune de ces parures est accompagnée d'une couronne et d'une couronnette. Cette dernière était portée par la souveraine dans les réunions du matin.

Les nos 1, 12 et 13 représentent la couronne, une plaque et un bout de ceinture de la parure rubis, dans cette parure, on compte 6,042 brillants, pesant ensemble 793 carats, et 399 rubis pesant 410 carats.

Les nos 4, 10, 17 et 18 reproduisent les broches et bandelettes de la parure saphir, qui compte 3,837 brillants, pesant 568 carats, et 67 saphirs pesant 768 carats.

Le no 2 représente un diadème russe sur lequel ne resplendissent pas moins de 1,200 brillants et 442 roses ; le no 3, un diadème de perles, orné de 1,998 brillants et 212 perles ; le no 5, une des trois roses de baie, qui comptent ensemble 522 brillants et 133 roses.

Le no 6—un nœud, deux glands—comprend 2,438 brillants et 196 roses. Le no 7 représente la broche au centre de laquelle se trouve "la Régente," ainsi nommée parce qu'elle est la plus belle perle, comme le Régent est le plus beau diamant. Le peigne (no 8) supporte 208 brillants, pesant 438 carats ; la boucle de ceinture (no 9) 295 brillants ; les deux boucles (no 11), épingles de coiffure, 324 brillants ; le croissant (no 15) 80 brillants ; la broche Sévigné (no 16), 324 brillants, dont trois pesant 36 carats ; enfin, le bouquet de corsage, 2,637 brillants et 860 roses !

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



DR VALMORE ST-GERMAIN.

LE Dr Valmore St-Germain naquit à St-Hyacinthe, P. Q., le 7 juillet 1851. Il est le fils cadet de M. Horace St-Germain, notaire et régistrateur de St-Hyacinthe et de dame Aurélie Têtu, fille de feu Jean Frs Têtu, en son vivant notaire et régistrateur du même lieu.

Sa famille est alliée à celles des Prévost, des Langevin (Sir Hector), des Letellier de St-Just et des Dionne.

Il fit son cours d'études classiques au séminaire si justement renommé de sa ville natale. Parmi ses condisciples de classe et contemporains de collège sont les Révds MM. Laflamme, curé de N. D. de Lourdes de Fall River ; Decelles, de Saccarappa ; MM. les Drs L. J. Martel, de Lewiston, Me. ; O. Larue, de Putnam, Conn. ; V. Migneault, de Lawrence, Mass. ; son frère, Jules St-Germain, notaire ; le shérif Adam, de Saint-Hyacinthe ; F. Dupont, M.P., de Bagot, et le Père Nolin, S. J., apôtre de la colonisation.

Comme beaucoup de jeunes gens de son époque, il eut un goût très prononcé pour l'art militaire. Il occupa successivement le grades de quartier-maître, assistant-chirurgien et lieutenant dans le 84me bataillon de Saint-Hyacinthe, qui fut alors appelé sous les armes pour repousser l'invasion féniennne.

En 1874, il reçut ses degrés de Maître en chirurgie et de Docteur en médecine à l'Université Bishop, de Montréal.

Après avoir exercé sa profession dans le Minnesota et le Canada, le Dr St-Germain s'établit, en 1883, à West Warren, Mass., où il s'est formé une magnifique clientèle. Il s'occupe beaucoup

de l'avancement social de ses compatriotes de la République Américaine. Aussi habile écrivain que distingué dans sa profession, il publie depuis quelques années des écrits qui contribuent largement à répandre au milieu de notre population cet esprit d'union et de progrès qui se manifeste aujourd'hui.

Il a fondé un club littéraire et de naturalisation dans sa localité, qui est appelé à faire un grand bien. Sa parole facile et élégante y attire nos compatriotes et les entraîne insensiblement à ces assemblées, tout à la fois instructives et patriotiques, qui ont pour but principal de faire bien comprendre à nos nationaux, établis dans ce pays, l'importance de devenir citoyens de cette Grande République.

Le Dr St-Germain est partisan enthousiaste de la formation d'un clergé national canadien-français aux Etats-Unis, et ne recule devant aucun sacrifice quand il s'agit de promouvoir les intérêts de ses compatriotes et de défendre leurs droits attaqués.

Il eut l'honneur de présider la sixième Convention Franco-Canadienne de l'Etat du Massachusetts, tenue à Holyoke, en septembre 1886.

Sa devise est : *Fais bien et laisse dire !*

LA SCIENCE DES MÉTAUX

DANS l'antiquité tout se rattache à la métallurgie, cette science des métaux que la chimie prétendit pouvoir remplacer, surtout pour les plus précieux, avait été poussée très loin. Non seulement en Egypte et en Grèce, on les connaissait tous, même le platine, mais on distinguait les diverses espèces. Le fer cassant, n'y était pas confondu avec son contraire, le fer doux. On n'ignorait pas non plus qu'il n'y a de fer à l'état pur que celui qu'on trouve dans les aérolithes et que nous appelons, pour cela, fer météorique. L'acier fondu, que l'on connaissait aussi dans l'Inde, d'où on l'exporte même encore en Asie-Mineure et en Perce faisant concurrence à l'acier fondu anglais, dont les premiers essais furent faits en 1740 par Hunzmann, dans ce pays prédestiné de Sheffield, où la fabrication du fer et de l'acier, qui le rendait célèbre au moyen âge, semble être le dernier reste de la grande industrie métallurgique créée par les Romains sur plusieurs points du sol de l'Angleterre.

La fabrication du cuivre était peut-être encore plus habilement pratiquée par les anciens que celle du fer, qu'elle avait d'ailleurs devancée. En Egypte, on savait tremper le cuivre et s'en faire aussi des outils aussi durs que celui du meilleur acier. Le bronze le plus sonore était formé d'un alliage d'étain, de zinc, et aussi ne manquait-on jamais, dans les représentations antiques, de mettre des symboles aux mains des Corybantes, symbolisant ainsi leur art par un des plus brillants produits. Pour ce qui regarde les métaux rares, l'avidité des anciens n'a rien laissé à faire à la nôtre. Nous avons sur ce point, trouvé tout inventé par eux. Ils eurent là, avant nous, toutes les habilités, parce qu'ils avaient tous les désirs. Rien ne leur échappa de l'art si multiple de l'or et de l'argent à extraire et à purifier. Leurs prodiges en cela méritent d'être comparés à ceux de la science moderne pour d'atelles découvertes. "Qui oserait, en effet, disait M. Rosway, qui oserait soutenir qu'il n'y a pas eu autant de génie à trouver les moyens de séparer l'or et l'argent de leurs minerais que d'analyser sur la composition de l'air ?" Ils connurent l'art de la "couppellation," pour l'affinage de l'or et de l'argent, l'emploi du mercure pour l'algamation, destinée à extraire l'or, quoique un mineur, Bartholomé de Medina, ait passé pour l'avoir inventée au XVIe siècle. Ainsi qu'on le voit par ce qui précède, rien n'est nouveau sous le soleil.

A mesure que le jeu de la vie avance, le tapis reste, il est vrai ; mais les joueurs changent, et ce n'est pas une des moindres afflictions de la vieillesse que d'être toujours obligé d'achever la partie avec d'autres que ceux qui la commencent avec nous.—BEAUMARCHAIS.